

Chatillon sur Chalaronne, le 23 juillet 2020



*La Présidente de la Communauté de Communes
de la Dombes,*

Madame, Monsieur,

Le prochain Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Dombes se tiendra le :

***Jeudi 30 juillet 2020 à 20h00,
Salle polyvalente
01240 SAINT GERMAIN SUR RENON***

Ordre du jour :

- Appel des présents,
- Désignation d'un(e) secrétaire de séance,
- Approbation des compte-rendus des séances du 26 juin et du 16 juillet 2020,
- Création de la Commission d'Appels d'Offres,
- Création de la Commission Concession,
- Création de la Commission Intercommunale des Impôts Directs,
- Création de la commission intercommunale pour l'accessibilité,
- Création des commissions thématiques intercommunales,
- Délégations du Conseil Communautaire au Bureau,
- Adoption du règlement intérieur,
- Fixation des indemnités de fonction de la Présidente, des Vice-Présidents et des membres du Bureau,
- Désignation des représentants de l'EPF de l'Ain,
- Désignation d'un délégué à la SEMCODA,
- Désignation de 2 conseillers communautaires pour suivre le contrat de territoire Dombes Saône 2017 -2021,
- Désignation d'un représentant au sein du comité agricole de la Chambre d'Agriculture de l'Ain,
- Désignation d'un représentant au CNAS,
- Désignation de délégués à AMORCE,
- Désignation de délégués à ORGANOM,
- Désignation de conseillers communautaires membres du GAL,
- Désignation de représentants pour la construction d'une ressource forestière pour la plaine et le bocage de l'Ain,
- Désignation de représentants à l'Agence d'urbanisme de l'agglomération lyonnaise,
- Développement économique - PACC, à Châtillon-sur-Chalaronne : recours à une procédure de déclaration d'utilité publique en vue de la réalisation du projet d'extension n° 3,

- Développement économique - PAED à Mionnay : cession de terrains entre l'EPF de l'Ain et la Société GLB Aménagement SAS - Autorisation donnée à l'EPF de l'Ain pour procéder à la cession d'une partie de terrains inclus dans le périmètre de la ZAC et participation en vue du remboursement, par l'aménageur, de la quote-part des frais de portage correspondants,
- Développement économique - PAED à Mionnay : composition et fonctionnement d'un Comité d'agrément des demandes d'implantation de prospectus sur la ZAC Parc d'Activités Economiques de la Dombes et d'un Comité d'agrément local pour l'ensemble des ZA créées par la Communauté de Communes,
- Demande de subvention animation du DOCOB NATURA 2000 pour 2020,
- La compétence GEMAPI et son articulation avec les syndicats de rivières : désignation des représentants,
- Désignation d'un représentant à Tom Pouce,
- Désignation d'un représentant à l'Arche des Bambins,
- Désignation d'un représentant au Centre Social La Passerelle,
- Désignation d'un représentant au Centre Social Mosaïque,
- Désignation d'un représentant au Centre Musical et Culturel de Chalamont,
- Désignation de représentants à la MARPA Novavilla,
- Désignation d'un représentant à la MARPA Le Renon,
- Désignation de représentants à la Mission Locale Jeunes Bresse–Dombes–Cotière,
- Désignation de représentants au service commun,
- Désignation de représentants de la CCD à la SPL Dombes Tourisme,
- Informations diverses.

Mesures sanitaires à respecter :

- Capacité d'accueil du public limité à 20 personnes,
- Port du masque recommandé pendant toute la séance,
- Sens de circulation à respecter et lavage des mains au gel hydroalcoolique avant chaque manipulation du micro,
- Utilisation d'un stylo personnel.

**La Présidente de la Communauté de Communes
de la Dombes,
Isabelle DUBOIS**

